



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués  
en exercice : 55

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

-----

## SEANCE DU 11 AVRIL 2023

A la suite d'une convocation du 04 avril 2023, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le mardi 11 avril 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Pierre LANG, Président du Sydème.

✓ **Etaient présents : 29**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Pierre LANG, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLAENDER, Jean-Luc LUTZ, Jean MEKETYN, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard PETRY, Christian CLEMENT, Salvatore FIORETTO, François GATTI, Francis SCHORUNG, Cathia HEIM, Serge STEBLER.

✓ **Représentée : 1**

Madame Sabrina HASSINGER représentée par Gaetano CIGNA.

✓ **Excusés : 15**

Madame, Messieurs, Alexandre CASSARO, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Freddy LITTY, Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Gabriel WALKOWIAK, Gérard THIEL, Roland GLODEN, Gabriel GLATH, Jean-Jacques WURSTEISEN, Joël ROMANG.

✓ **Excusés ayant donné procuration : 8**

Madame, Messieurs Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Cyrille FETIQUE a donné procuration à Joël NIEDERLAENDER, Emmanuel THIRY a donné procuration à Luc BALLASSE, Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE, Jean Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Marc SENE a donné procuration à Francis SCHORUNG, Jean-Claude HUBERT a donné procuration à Cathia HEIM, David SUCK a donné procuration à Serge STEBLER.

✓ **Absents : 2**

Messieurs Pascal HELFENSTEIN, Pierre THIL.

-----

## 02. FINANCES

### OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Comité syndical,

VU sa délibération n° 2022/17 du 28 mars 2022 portant adoption du budget primitif 2022 ;

2023/24

Envoyé en préfecture le 27/04/2023  
Reçu en préfecture le 27/04/2023  
Publié le  
ID : 057-255704900-20230411-202324-DE

VU sa délibération n° 2023/12 du 9 janvier 2023 portant avis n° 2022-0027 du 22 juin 2022 de la Chambre régionale des comptes Grand Est relatif au suivi des mesures de rétablissement de l'équilibre budgétaire du Sydeme ;

VU l'arrêté préfectoral 2022-DCL/2-N° 092 du 22 juillet 2022 portant règlement du budget primitif 2022 du Sydeme ;

VU sa délibération n° 2023/16 du 9 janvier 2023 portant décision modificative budgétaire n° 2 ;

CONSIDERANT que les écritures du compte administratif 2022 sont conformes à celles du compte de gestion 2022 établi par le service de gestion comptable de Saint-Avold ;

Après avis favorable des membres du Bureau et de la Commission finances réunis le 3 avril 2023 ;

Le Président ayant quitté la salle ;

Après en avoir délibéré, par :

33 voix pour,  
0 voix contre,  
4 abstentions.

**Décide**

➤ D'adopter le compte administratif 2022 arrêté comme suit :

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Dépenses 2022	53 694 479,81€	6 082 644,70€
Recettes 2022	52 841 697,08€	6 138 850,58€
Résultat de l'exercice 2022	-852 782,73€	56 205,88€
Résultat reporté de 2021	-11 550 474,83€	15 579 532,45€
Résultat cumulé 2022	-12 403 257,56€	15 635 738,33€
Restes à réaliser 2022		1 937 518,88€

**La délibération est adoptée à la majorité**

Fait à MORSBACH, le 11 avril 2023

Roland ROTH,  
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,  
Compte tenu de la publication de la délibération, le 27 avril 2023  
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 27 avril 2023.....